



## Mesure de la qualité des services rendus par l'IEDOM

En 2010, pour la quatrième année consécutive, l'IEDOM lance une enquête de satisfaction afin de mesurer l'appréciation des usagers des produits proposés. La prise en compte des attentes exprimées permettra à l'IEDOM de déterminer les actions à améliorer ou, le cas échéant, à renouveler les services et les produits.

L'enquête qui débutera en octobre 2010, s'appuiera sur le recueil par téléphone des réponses des personnes interrogées sur des questionnaires établis préalablement. Les domaines étudiés concernent :

- les utilisateurs de la base des informations du risque de crédit FIBEN,
- les entreprises cotées par l'IEDOM.

Pour mémoire, la précédente enquête sur le domaine « entreprises » avait été effectuée en 2008.

Cette étude sera réalisée par le cabinet GMV Conseil.

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

### Supervision financière dans l'Union européenne

La Commission européenne, le Parlement et le Conseil sont parvenus à un accord de principe sur la création de nouvelles autorités de surveillance des banques, assurances et marchés financiers européens. La nouvelle architecture de supervision financière européenne comprendra :

- le Comité européen du risque systémique (CERS),
- le système européen de surveillance financière (SESF) composé de trois autres autorités européennes de supervision (AES) : l'Autorité bancaire européenne, l'Autorité européenne des assurances et l'Autorité européenne des marchés financiers.

Le CERS est chargé de détecter les risques pesant sur le système financier dans son ensemble et d'émettre des alertes afin que des mesures soient rapidement prises lorsque c'est nécessaire. Le Comité sera dirigé par le président de la BCE et comprendra les gouverneurs des 27 banques centrales nationales, un vice-président élu par les membres du CERS, le vice-président de la BCE, les présidents des trois nouvelles autorités européennes de surveillance, et des observateurs (un représentant des autorités nationales de surveillance accompagnant chaque gouverneur de banque centrale nationale et le président du Comité économique et financier (CEF)). Cet accord a été entériné par les ministres des Finances lors du Conseil Ecofin du 7 septembre 2010 et sera soumis au vote des eurodéputés lors de la session plénière qui se tiendra du 20 au 23 septembre 2010. Ces nouvelles autorités devraient entrer en fonction en janvier 2011.

### Dossiers législatifs

#### Réforme du crédit à la Consommation

##### 1 - Fichier positif

L'arrêté de la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi du 17 août 2010 nommant les seize membres du comité chargé de préfigurer la création d'un registre national des crédits aux particuliers a été publié au Journal Officiel de la République du 24 août 2010. Le comité sera présidé par M. Emmanuel Constans, président du Comité consultatif du secteur financier.

##### 2 - Encadrer la publicité pour les crédits renouvelables

Le décret n° 2010-1005 du 30 août 2010 relatif au contenu et aux modalités des publicités portant sur les crédits renouvelables a été publié au Journal Officiel de la République du 31 août 2010.

##### 3 - Encadrer les opérations de rachat de crédits

Le décret n° 2010-1004 du 30 août 2010 relatif aux offres de rachat et de regroupement de crédits a été publié au Journal Officiel de la République du 31 août 2010.

#### Outre-mer

Le décret n° 2010-1048 du 1<sup>er</sup> septembre 2010 relatif à la Commission nationale d'évaluation des politiques de l'Etat Outre-mer a été publié au Journal Officiel de la République du 3 septembre 2010.

### Publications

#### Microcrédit

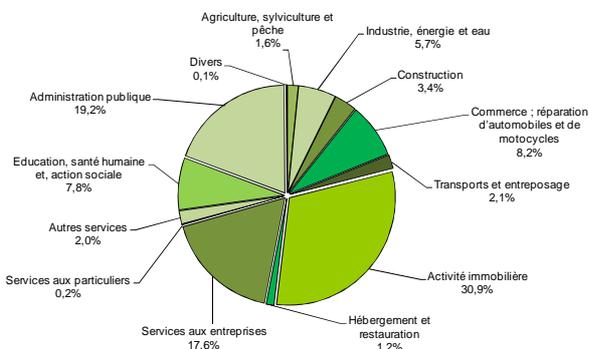
Le Comité de Bâle a publié un rapport sur la régulation des institutions de microfinance. Le Comité recommande d'adapter à leur situation spécifique la plupart des règles applicables aux banques de détail. Le document est disponible en téléchargement à l'adresse suivante : <http://www.bis.org/pub/bcbs175.pdf>

# ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

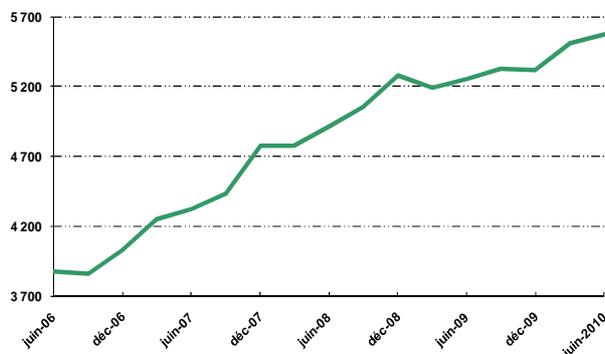
## Risques bancaires au 30 juin 2010 : progression mesurée au second trimestre

Au 30 juin 2010, l'encours des crédits aux entreprises et aux collectivités recensés par le Service Central des Risques de la Banque de France (SCR), atteint 5,6 milliards d'euros, soit une progression de 1,2 % au second trimestre 2010 et de 6 % sur un an (contre +7 % un auparavant).

Répartition des risques par secteur au 30 juin 2010



Evolution de l'encours global des risques (M€)



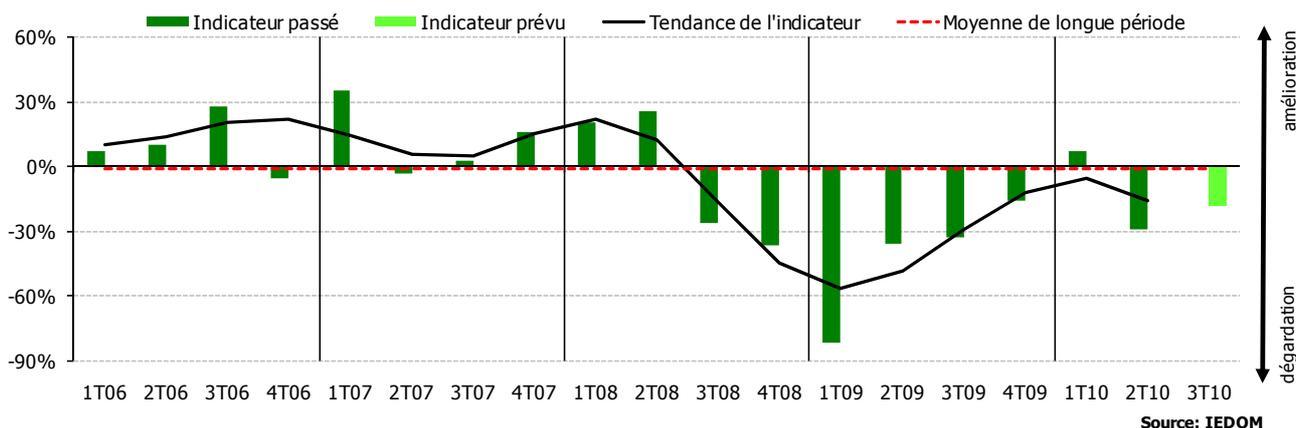
Source : Service Central des Risques de la Banque de France

Le secteur de la promotion immobilière (1,7 milliard d'euros) concentre la plus large part de l'encours total à fin juin 2010 (30,9 %). Cet encours progresse faiblement (respectivement + 0,1 % sur le trimestre, et + 1 % sur l'année) en lien avec la conjoncture immobilière déprimée dans le département. Les secteurs qui enregistrent les hausses les plus significatives sur la période sous revue sont l'agriculture, la sylviculture et la pêche, (+ 11,1 %) ainsi que le commerce (+ 9,2 %) et dans une moindre mesure, les transports (+ 3,3 %).

## L'économie martiniquaise a ralenti au second trimestre

Après un premier trimestre favorablement orienté, l'économie martiniquaise a montré quelques signes de ralentissement au second trimestre. Selon l'enquête de conjoncture, ce trimestre a été marqué par une dégradation de l'activité économique.

Solde d'opinion des chefs d'entreprises sur l'évolution de l'activité  
Ensemble des secteurs



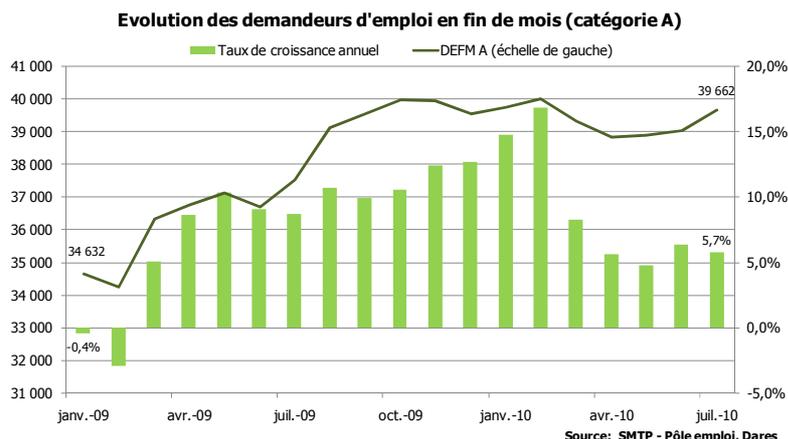
L'indicateur de climat des affaires qui synthétise l'ensemble des composantes de l'enquête, se dégrade au deuxième trimestre 2010 (-12 points) et se situe en dessous de sa moyenne de longue période, néanmoins ce niveau est légèrement supérieur à celui du quatrième trimestre 2009. La consommation des ménages demeure mitigée, dans un contexte où l'ensemble des acteurs économiques est affecté par des difficultés de trésorerie. L'investissement reste timide, malgré la mise en place des actions de relance économique. A l'exception du secteur agroalimentaire, l'ensemble des secteurs manque de dynamisme, avec des difficultés persistantes pour le BTP et le tourisme.

# BREVES ECONOMIQUES ET FINANCIERES

## Emploi : nouveau mouvement de hausse du chômage

A fin juillet 2010, la Martinique compte 39 662 demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A soit +5,7 % sur un an. En conséquence, l'indicateur de chômage se renforce de 1,3 point pour atteindre 24,1 % de la population active.

Parallèlement, à fin juin 2010, le nombre d'allocataires de pôle Emploi (toutes allocations confondues) s'inscrit également en hausse de 5,9 % sur un an. Dans le détail, le nombre d'allocataires indemnisés par Pôle emploi<sup>1</sup> progresse de 8,7 % sur un an, signe que les tensions sur le marché de l'emploi demeurent vives.



## Publication : Panorama de la Martinique en 2009

L'Iedom Martinique vient de publier une nouvelle note expresse « Panorama de la Martinique ». Cette note présente les principales caractéristiques structurelles et économiques de l'île permettant de mettre à disposition l'information nécessaire à la compréhension des enjeux économiques du département. Elle dresse également un panorama de l'économie pour l'année 2009 et fournit des données de cadrage macroéconomique. Enfin, elle présente une analyse succincte de secteurs clefs de l'économie ainsi qu'une observation de l'activité bancaire.

La note expresse « Panorama » est déclinée selon les différentes géographies de la zone d'intervention de l'Iedom. Les notes de Mayotte et de la Réunion sont d'ors et déjà disponibles sur le site internet : <http://www.iedom.fr/iedom/publications-24/les-notes-expresses-36/annee-2010.html>.

## ACTUALITE REGIONALE

### Lutte contre la dengue

Dans le cadre de la lutte contre l'actuelle épidémie de dengue, la Ministre de la Santé et la ministre de l'Outre Mer se sont rendues en Martinique les 27 et 28 août. Suite aux 35 000 cas de dengue et aux 13 décès confirmés, la Ministre a annoncé le remboursement du dépistage viral à partir du 1<sup>er</sup> septembre, ainsi qu'une enveloppe de 100 000 € pour l'élimination des déchets et véhicules hors d'usage qui servent de nid à *Aedes aegypti*. Enfin, 150 jeunes du service civique seront déployés pour la lutte anti-vectorielle.

Selon le dernier bulletin de l'ARS-INVVS, le nombre de consultations en médecine générale, pour suspicion de dengue a baissé la première semaine de septembre, estimé à 2540 cas contre 3550 fin août. Globalement les dernières données de surveillance épidémiologique indiquent que le pic de l'épidémie a été atteint au cours de la deuxième semaine d'août. Néanmoins la Martinique, se situe toujours en phase d'épidémie confirmée et les niveaux observés sont encore élevés.

### Baisse du prix de l'essence

L'observatoire des prix, qui s'est réuni le 03 septembre, a décidé d'une baisse des prix des carburants de 4 centimes sur le sans plomb et de 3 centimes sur le gazole, soit respectivement 1,29€/L et 1,05€/L. Cette baisse a été rendue possible par la baisse du cours du brut et une parité euro/dollar, plus favorable.

<sup>1</sup> Les allocataires indemnisés par Pôle emploi sont les personnes qui bénéficient de l'assurance chômage (ARE : Allocation Retour à l'Emploi, AUD : Allocation Unique Dégressive, ACA : Allocation Chômeurs Agés). A fin juin 2010, 14 954 personnes perçoivent cette allocation.

## INDICATEURS DE REFERENCE

			Données brutes	var. % mensuelle	Glissement annuel
<b>Prix</b> (source : INSEE)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 1998)	- juillet 2010	123,3	+0,6 %	+2,0 %
<b>Chômage</b> (source : DDTEFP)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A)	- juillet 2010	39 662	+1,6 %	+5,7 %
	Indicateur de chômage (base pop. Active : 162 556)	- juillet 2010	24,1 %		+1,3 point
<b>Allocation Chômage</b> (source : Assedic)	Nombre de bénéficiaires de l'allocation unique dégressive et de l'aide au retour à l'emploi	- juin 2010	13 852	-0,8 %	+5,0 %
<b>RMI</b> (source : CAF)	Nombre de bénéficiaires payés	- juillet 2010	28 480	+0,0 %	+4,0 %
<b>Commerce extérieur</b> (source : Douanes)	Importations (en M€)	- juin 2010	182,8	-0,6 %	+3,1 %
	Exportations (en M€)	- juin 2010	30,2	+63,6 %	+97,3 %
	Taux de couverture mensuel:		16,5 %		+7,9 points
<b>Grande distribution</b> (source : DRCCRF)	Indicateur chiffre d'affaires (base 100 en 1990)	- juillet 2010	285	+14,4 %	+4,2 %
	Cumul annuel de chiffre d'affaires (millions d'euros)	- juillet 2010	276,6		+15,7 %

## LES INDICATEURS SECTORIELS

			Données brutes	var. % mensuelle	Glissement annuel
<b>Trafic aéroportuaire</b> (source : CCIM)	Nombre de passagers	- juillet 2010	167 753	+56,4 %	+5,5 %
		- cumul annuel	933 854		+4,6 %
<b>Trafic Maritime</b> (source : DD PAF)	Nombre de croisiéristes	- juillet 2010	208	-9,2 %	nd
		- cumul annuel	56 500	ns	+91,1 %
<b>Construction</b> (source : Ciments antillais)	Ventes de ciment (tonnes)	- août 2010	15 169	-14,1%	-10,4 %
		- cumul annuel	133 590		+3,5 %
<b>Immatriculations</b> (source : AAA)	Véhicules particuliers neufs (VPN)	- juillet 2010	1 074	+11,9 %	+4,6 %
	Véhicules utilitaires neufs (VUN)	- juillet 2010	157	+23,6 %	-4,8 %
	Cumul annuel (VPN + VUN)	- juillet 2010	7 123	-	-13,8 %

# PRINCIPAUX TAUX D'INTERET ET DE CHANGE

## Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,00%	13/05/2009
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	13/05/2009
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009

Taux d'intérêt légal			Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/10)					
ANNEE	2010	0,65%	JO du 11/02/10	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
ANNEE	2009	3,79%	JO du 11/02/09	1,75%	1,75%	2,25%	2,50%	1,25%

\* hors prime d'Etat

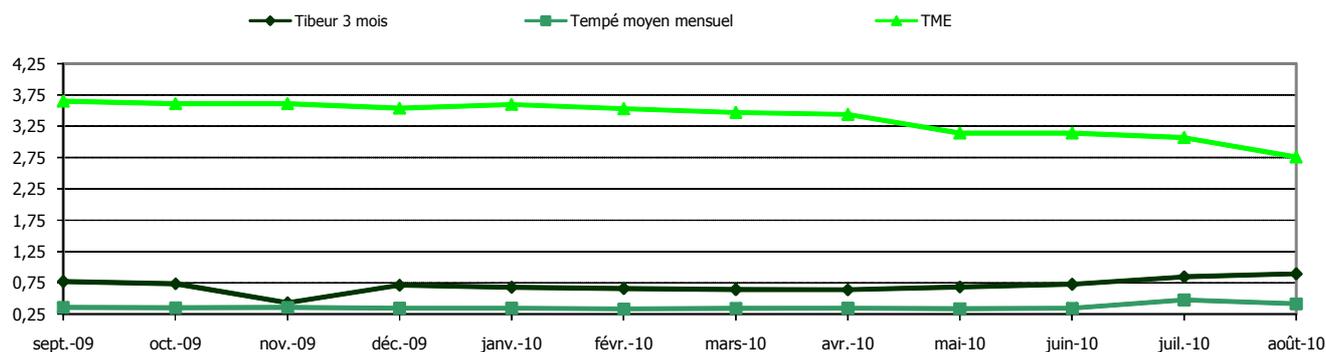
Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)				TIBEUR (août 2010)			
Mai	Juin	Juillet	Août	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
0,3386%	0,3489%	0,4768%	0,4199%	0,6400%	0,8950%	1,1470%	1,4210%
Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)				Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)			
Mai	Juin	Juillet	Août	Mai	Juin	Juillet	Août
3,14%	3,14%	3,07%	2,76%	3,34%	3,34%	3,27%	2,96%

## Taux de l'usure (applicable à partir du troisième trimestre 2010)

Crédits aux particuliers		Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises		Seuils de l'usure
<b>Prêts immobiliers</b>					
Prêts à taux fixe		6,09%			
Prêts à taux variable		5,35%			
Prêts relais		5,96%			
<b>Autres prêts</b>					
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €		21,15%			
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts viagers hypothécaires		19,27%	Découverts en compte (1)		13,39%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 €		8,61%			

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

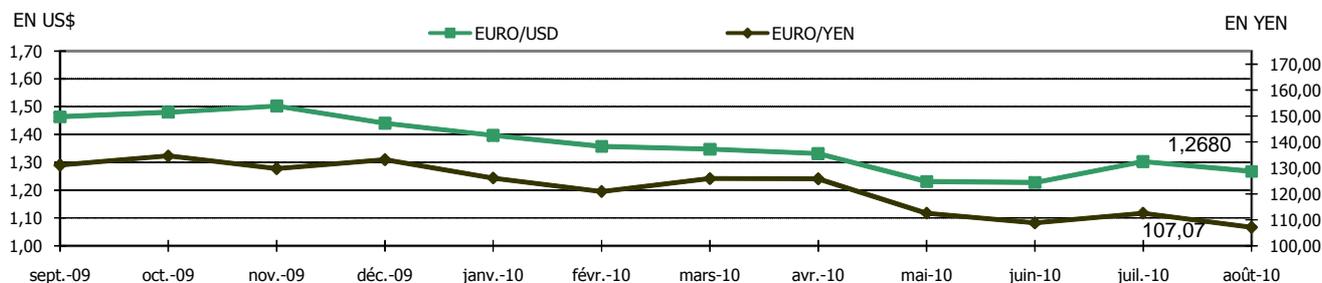
## Taux des marchés monétaires et obligataires



## Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,2680	EURO/ZAR (Afrique du sud)	9,4044	EURO/SRD (Surinam)	3,47110
EURO/JPY (Japon)	107,0700	EURO/BWP (Botswana)	8,66090	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,26350
EURO/CAD (Canada)	1,3489	EURO/SCR (Seychelles)	15,8258	EURO/DOP (Rép. Dom.)	46,9255
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,82480	EURO/MUR (Maurice)	39,7040	EURO/BBD (La Barbade)	2,52900
EURO/SGD (Singapour)	1,7193	EURO/BRL (Brésil)	2,2347	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	8,01690
EURO/HKD (Hong-Kong)	9,8653	EURO/VEF (Vénézuéla)	3,29130	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2579,58	EURO/XCD (Dominique)	3,4141	EURO/FC (Comores)	491,96775

## Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



## Taux de conversion irrévocables pour les 16 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0429300 MTL	30,1260 SKK